



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Cachemire

Question écrite n° 81193

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le grave tremblement de terre qui s'est produit au Pakistan au début du mois d'octobre. Il souhaite connaître les mesures prises pour venir en aide aux populations de ce pays, notamment dans le cadre des moyens financiers, humains et matériels.

Texte de la réponse

A la suite du violent séisme qui a fait plus de 87 000 morts, la quasi-totalité des infrastructures médicales et publiques du Cachemire pakistanais (écoles, administrations) a été détruite. Aujourd'hui encore, trois millions de personnes sont sans abri alors que les conditions climatiques hivernales sont particulièrement rigoureuses. Face à cette situation, la France a apporté une aide d'urgence immédiate en dépêchant, le jour même du séisme, une équipe de la sécurité civile, du personnel et matériel médical civil et militaire à Muzaffarabad, épice de du séisme. Plus de 200 tonnes de fret d'aide humanitaire ont également été envoyées. Pour compléter cette aide initiale (estimée à 3 MEUR), la France a ensuite affecté près de 9 MEUR à des agences des Nations unies présentes sur le terrain (UNICEF et PAM notamment) et au CICR, pour l'acquisition de médicaments et des campagnes de vaccination. Par ailleurs, la part française dans l'aide européenne d'urgence (ECHO) s'est élevée à environ 13 millions d'euros. Le ministre des affaires étrangères s'est rendu au Pakistan les 19 et 20 novembre 2005 à l'occasion de la conférence des donateurs. La France a dégagé 80 MEUR de prêts à taux très concessionnels pour contribuer à l'effort de reconstruction, ainsi que 1,3 MEUR de dons pour financer des études de projets. Le ministre s'est rendu à Muzaffarabad, capitale du Cachemire pakistanais, où il a pu se rendre compte de l'étendue des dégâts et du travail remarquable des ONG, françaises notamment, présentes sur place. Une mission d'évaluation conjointe du ministère des finances, du ministère des affaires étrangères et de l'Agence française de développement s'est rendue sur place pour identifier, en accord avec les autorités pakistanaises, des projets dans le domaine de la santé, de l'eau, notamment en matière d'assainissement, et des infrastructures. Plusieurs de ces projets devraient être mis en oeuvre dès le début de l'année 2006.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81193

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2005, page 11671

Réponse publiée le : 14 février 2006, page 1516